

CHRONICA

Editors: KRISZTINA RÁBAI – RICHÁRD SZÁNTÓ

Contents

PETER ÁKOS FERWAGNER	
<i>La politique de la France au Proche-Orient aux 19^e et 20^e siècles</i>	5
ENIKŐ GEPHÁRT	
<i>Clandestine Marriage in Late Medieval England (13th–15th centuries): Concept, Regulation, and Reception</i>	25
ILKER GÜRER	
<i>General Overview 13th Century's European Political Structure until the Mongol Invasion</i>	37
MIKLÓS HALMÁGYI	
<i>Thinking about Poverty and Wealth in the Early Hungarian Narrative Sources</i>	51
KRISTÓF HERGOTT	
<i>The Representation and its Possible Transformations in the Cemeteries of the Tisza–Maros–Körös Region during the Second Half of the Avar Period</i>	61
IMRE ÁRON ILLÉS	
<i>The Syntax of Chapter 84 of the "lex Irnitana" and the Jurisdictional Limit of the Local Magistrates</i>	79
BRIGITTA IZING-GOMBOS	
<i>The Process of Monetisation in the Roman Economy and the Rise of Bankers</i>	93
PÉTER JUHÁSZ	
<i>Svatopluk's Moravia in the Medieval Hungarian Tradition. Memory and Contemporary Sources</i>	103
BÁLINT KERÉNYI	
<i>Narratives on the Wandering of the Nomad Hungarians</i>	113
ERZSÉBET MISLOVICS	
<i>Religious Commitment and Alienation as Expression of Identity. A Family Case Study</i>	137
ERIKA ÖNER	
<i>Public Safety and Administration of Justice in Ottoman-ruled Mezőtúr</i>	153
TAMARA SZALKAI	
<i>The First Two Hungarian Female Pilots</i>	163

GERGÓ TÓTH	
<i>The 1553 English Voyage to Muscovy and the Origins of the Muscovy Company: England's First Northern Enterprise.....</i>	<i>179</i>
BEÁTA VARGA	
<i>A Comparative Study on the Genesis of Cossacks in Ukraine and the Hajduks in Hungary.....</i>	<i>189</i>
NADIJA YEFYMISCHCH	
<i>Is the Census in Independent Ukraine a Political Project?.....</i>	<i>201</i>

*La politique de la France au Proche-Orient aux 19^e et 20^e siècles**

PÉTER ÁKOS FERWAGNER**



Abstract

France's policy towards the Middle East, like that of other great powers, has been shaped and influenced by different factors in different historical periods. In the Middle Ages, long-distance trade became particularly important, and later the role of protector over the Eastern Christian denominations came to the fore, while maintaining the importance of the exchange of goods. In the modern era, Paris established closer relations with the Ottoman Empire than any other great power, and until the First World War, its policy in the region was characterised by the defence of the Empire's territorial integrity. In the period between the two world wars, France concentrated mainly on its mandates in Syria and Lebanon, and when it was squeezed out of these, it became a supporter of the State of Israel. France's role in the 1956 Suez crisis caused it to lose almost all of its influence in the region, which was somewhat restored under de Gaulle's presidency. French governments in the last decades of the 20th century were characterised by a relatively balanced Middle East policy.

Keywords: France, Middle East, Ottoman Empire, Syria, Lebanon, Israel, trade, protector, colonization

* Cette étude est la version écrite et révisée d'une conférence donnée à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) de Nantes le 4 février 2025.

** FERWAGNER, Péter Ákos, Université de Szeged, Faculté des lettres et des sciences humaines, Département d'Histoire Moderne et d'Études Méditerranéennes, e-mail : ferwagner@hist.u-szeged.hu, ORCID : 0000-0002-2583-1324.

1. Comment définir le Proche-Orient ?

Le terme « Proche-Orient » est assez difficile à définir ; il n’y a pas et il n’y a pas eu de consensus complet entre les experts de la région sur cette question. Au Moyen Âge et à l’époque moderne, les Français désignaient le plus souvent cette région sous le nom de *Levant*, ou plus simplement d’*Orient*. Puis, au 19^e siècle, lorsque l’influence britannique s’est considérablement accrue, des calques de noms anglais sont apparues. Selon l’auteur du site *20 Minutes*, « provenant de l’anglais et traduits des termes ‘Near East’ et ‘Middle East’, le Proche-Orient et Moyen-Orient correspondent à deux régions découpées et chacune centrée sur un pays clé (la Turquie pour le Proche-Orient, la Perse ou l’Iran pour le Moyen-Orient). Si certains peuvent penser que ces deux notions sont interchangeable, il n’en est rien car elles correspondent à des territoires précis depuis la fin du XIX^e siècle.¹ »

On peut donc constater que le Proche-Orient est une terminologie relativement nouvelle. Bien que les gouvernements britanniques aient utilisé le terme *Near East*, principalement pour la péninsule balkanique à majorité chrétienne, depuis le milieu du 19^e siècle, l’original anglais du terme (*Middle East*) n’a été largement utilisé qu’au tournant des 19^e et 20^e siècles, grâce au célèbre penseur géopolitique américain et théoricien de la puissance maritime, le capitaine Alfred Thayer Mahan (1840-1914), qui a « inventé » le terme en 1902. Il entendait par là la région située entre l’Arabie et l’Inde, avec le golfe Persique en son centre². Plus tard, le terme a pris d’autres significations, différentes. Si son usage s’est répandu aussi rapidement, c’est parce que pendant des siècles, voire des millénaires, les Occidentaux ont identifié cette région à l’Orient, une région située à proximité du monde gréco-romain et de l’Europe chrétienne.

Après l’effondrement de l’Empire ottoman, le terme *Near East* a lentement disparu du vocabulaire des Anglo-Saxons. Dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ce terme a cédé la place à celui de *Middle East*, qui désignait et désigne toujours la région allant de l’Égypte à l’Iran et de la Turquie à l’océan Indien. Le concept français, mais aussi allemand et espagnol, du Proche-Orient est défini de manière plus étroite et se réfère principalement à l’ancienne région historique du Croissant fertile. Pour les régions situées à l’est, il préfère utiliser le terme de Moyen-Orient. Il faut toutefois souligner que ces catégories et concepts ont des significations diverses et qu’il n’y a pas de consensus à ce sujet.

¹ VILA 2024.

² KOPPES 1976 ; GUEYNARD 2005 ; CAPDEPUY 2008 ; CROUZET 2016.

2. Pourquoi le Proche-Orient a-t-il été important pour la France, et d'autres grandes puissances, au cours des derniers siècles ?

Le Proche-Orient, l'une des régions les plus controversées de notre époque, a occupé une place prépondérante dans la réflexion sur la politique étrangère des puissances occidentales au cours des derniers siècles. Non seulement parce que sa situation stratégique a fait de cette région une priorité, mais aussi parce que son histoire est inextricablement liée à celle de l'Europe. Les Occidentaux ont toujours été fascinés par la culture orientale, attirés par les richesses qu'elle recèle. L'affinité historique de l'Occident avec l'Orient se manifeste, entre autres, dans notre vocabulaire quotidien par les mots « orienter », « orientation ».

Dès l'origine, l'importance du Proche-Orient est due au fait qu'il s'agit du berceau de la civilisation humaine. Les premières cultures et les premiers États hautement organisés sont nés dans la région du Croissant fertile. Des inventions telles que l'écriture, la roue et l'agriculture irriguée ont commencé leur conquête du monde à partir de là.

C'est ici que sont nées les grandes religions monothéistes (abrahamiques) que sont le judaïsme, le christianisme et l'islam, dont les lieux saints et les centres religieux sont encore présents aujourd'hui. Bien que l'islam et ses diverses branches soient devenus la religion dominante dans la région au Moyen Âge, il y avait également une forte présence juive et chrétienne, de sorte que la région est restée religieusement diversifiée. La présence importante de communautés chrétiennes à l'époque moderne a fourni à la France, qui se considérait comme le patron des chrétiens, un prétexte pour pénétrer la région et étendre son influence.

Le Proche-Orient était, et est toujours, important en raison de sa situation géographique. Presque tous les historiens soulignent qu'il a toujours été au carrefour de grandes civilisations et cultures. Il en résulte non seulement une influence des différentes cultures, mais aussi une diversité culturelle. En raison de sa situation centrale, elle a été et est encore traversée par les plus importantes routes commerciales à longue distance du monde, qui relient la Méditerranée, l'archipel indien et l'Extrême-Orient depuis l'Antiquité. Les routes commerciales telles que la Route de la soie et la Route de l'encens ont assuré la communication entre des civilisations et des États éloignés pendant des milliers d'années. Le rôle central du Proche-Orient dans le commerce a pris fin avec les grandes découvertes géographiques, qui ont déplacé les routes commerciales les plus importantes vers l'Atlantique, mais cela ne signifie pas pour autant que la région a perdu de son importance d'un point de vue commercial, car l'ouverture du canal de Suez en 1869 a redonné à la région une valeur stratégique. Dès lors, le contrôle des routes vers l'Extrême-Orient devient un

enjeu vital pour les puissances coloniales européennes, et ce n'est pas un hasard si la France et la Grande-Bretagne se disputent le contrôle de l'Égypte. Le canal de Suez a conservé son importance au 20^e siècle, comme en témoigne le fait que les puissances occidentales susmentionnées se sont même engagées dans un conflit militaire pour le préserver en 1956.

Tout au long de l'histoire, l'importance du Proche-Orient a été soulignée par ses produits et ses marchandises de grande valeur. Dans l'Antiquité, l'Égypte était le principal fournisseur de céréales de l'Empire romain ; au Moyen Âge et à l'époque moderne, la soie et les textiles syriens sont devenus très recherchés en Europe ; au 20^e siècle, les hydrocarbures ont fait des régions du golfe Persique une priorité. Il n'est pas nouveau qu'au cours des dernières décennies, les intérêts des grandes puissances au Proche-Orient se sont principalement concentrés sur le pétrole et le gaz.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'attention portée au Proche-Orient a été renforcée par la proclamation de l'État d'Israël en 1948. Bien que la France n'ait joué qu'un rôle secondaire, elle est devenue, dans les années 1950, le principal soutien du jeune État juif. Comme je l'ai souligné, lors de la guerre de Suez en 1956, elle est intervenue aux côtés d'Israël, dans l'espoir de reprendre le contrôle du canal de Suez avec la Grande-Bretagne et de renverser le régime du colonel Nasser, qui était le principal soutien du FLN contre les Français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Malgré les succès militaires des agresseurs contre l'Égypte, les pressions américaines et soviétiques les ont contraints à retirer leurs troupes de la zone du canal, ce qui a eu pour effet de faire tomber l'influence et le prestige de la France dans la région à son plus bas niveau. La France est presque totalement exclue du Moyen-Orient. Les auteurs Alain Gresh et Dominique Vidal soulignent avec justesse : « Première puissance occidentale à s'implanter au Proche-Orient, longtemps concurrente de la Grande-Bretagne à laquelle l'oppose dans une région une vive lutte d'influence, la France en sera aussi la première expulsée.³ » Il a fallu le général de Gaulle pour restaurer le prestige de la France et lui redonner un rôle actif au Proche-Orient dans les dernières décennies du 20^e siècle, alors que son influence était loin derrière celle des États-Unis.

Enfin, parmi les facteurs qui ont accru l'importance de la région, il faut mentionner les versions extrémistes et intégristes de l'islam, qui constituent un problème croissant pour l'Occident depuis les années 1970 et la révolution iranienne de 1979, et la question très complexe de l'immigration, qui revêt une importance particulière pour la France. Le problème Nord-Sud, c'est-à-dire les conflits liés aux différences de développement entre l'Europe et le Proche-Orient, est sous-jacent à tout cela.

³ GRESH - VIDAL 2010, 241.

3. Les piliers de la politique française au Proche-Orient

Certains font remonter les débuts des relations de la France avec le Proche-Orient au contact entre l'empereur franc Charlemagne (768-814) et le calife abbasside de Bagdad Hâroun ar-Rashîd (786-809). C'est, dit-on, la raison pour laquelle le calife a accordé des privilèges aux chrétiens vivant dans son empire⁴. Néanmoins, il est toutefois probable que les monarques mérovingiens étaient déjà en relation avec le Proche-Orient avant les Carolingiens, et au tournant des 8^e et 9^e siècles, il existait certainement des liens commerciaux entre Marseille, Lyon et Alexandrie : deux fois par an, des navires naviguaient vers l'est pour acheter et transporter des produits de luxe, principalement des parfums d'Arabie et des épices de l'Inde⁵.

D'autres soulignent l'importance des croisades, où les chevaliers français ont joué un rôle actif dans les opérations⁶. D'autres encore relient la représentation des intérêts français dans la région à la lettre du 21 mai 1250 de Louis IX (1226-1270) au patriarche maronite, dans laquelle le roi français canonisé récompensait les maronites pour les services qu'ils lui avaient rendus en les déclarant « français » après sa croisade dans la région en 1248-1249⁷.

L'étape suivante est la signature du premier traité des capitulations en février 1536 par le sultan Soliman (1520-1566) et le roi François I^{er} (1515-1541), qui accorde aux marchands et aux sujets français dans l'Empire ottoman divers privilèges et immunités et suscite un grand émoi dans toute l'Europe. Cet accord, qui a été renouvelé à plusieurs reprises au cours des siècles suivants⁸, a semé la confusion dans l'Europe du 16^e siècle, car le souverain de la France chrétienne cherchait à obtenir le soutien diplomatique d'un empire musulman dans sa lutte pour le pouvoir contre les Habsbourg catholiques, ce qui était mal perçu par de nombreuses personnes. L'accord de 1569 peut être considéré comme le premier traité commercial franco-turc⁹, et celui de 1673 reconnaît tous les membres du clergé latin vivant dans les territoires ottomans comme sujets français¹⁰. Grâce à ces accords, la France a pu établir une présence diplomatique au Proche-Orient dès les 16^e et 17^e siècles, ses consuls dépendant principalement de la Chambre de commerce de Marseille¹¹. Le Levant occupe d'ailleurs une place particulière dans le commerce extérieur de la

⁴ REY 1899, 2, 22-23, 307-308 ; RISTELHUEBER 1918, 37-41.

⁵ HEYD 1879, 99 ; PIRENNE 1963.

⁶ RABBATH 1973, 163.

⁷ MURAD 1844, 27-28 ; RODOGNO 2012, 93.

⁸ KHOURY 1993, 18-19.

⁹ KEREKES 2007, 9.

¹⁰ HOURANI 1954, 147.

¹¹ DE CAIX 1931, 475.

France aux 17^e et 18^e siècles, que Colbert encourage tout particulièrement, allant jusqu'à fonder la Compagnie de commerce du Levant, dotée de privilèges¹². Il est très important de souligner qu'à l'époque moderne, les ambassadeurs français à Constantinople ont eu la priorité sur ceux des autres pays, et la France est devenue le protecteur de tous les marchands chrétiens occidentaux de l'Empire ottoman¹³. Du fait des capitulations en vigueur jusqu'à la Première Guerre mondiale, la France est l'État européen qui exerce la plus grande influence sur la Sublime Porte jusqu'à la fin du 18^e siècle, et les relations diplomatiques franco-turques jouent un rôle important dans l'équilibre des forces en Europe. Ce n'est pas un hasard si tous les rois de l'Ancien Régime et tous les souverains et gouvernements de la période allant de la Révolution à 1914 ont insisté sur les capitulations.

La campagne de Napoléon Bonaparte en Égypte a marqué un tournant absolu dans la politique française au Proche-Orient¹⁴. On sait que la conquête de l'Égypte par le jeune général était destinée à porter un coup au principal rival de son pays, la Grande-Bretagne, mais l'attaque a aussi clairement démontré l'importance du Proche-Orient pour la France. Napoléon, rêvant de la gloire d'Alexandre le Grand, voulait créer un grand empire oriental, mais aussi soutenir le mouvement armé antibritannique en Inde. Il établit des liens avec le Shah de Perse et le chérif de La Mecque, gardien des lieux saints de l'islam et descendant par le sang du prophète Mahomet, tout en se présentant comme un ami et un défenseur de l'islam¹⁵. Les réformes introduites par les Français ont ouvert une nouvelle ère dans l'histoire de l'Égypte, jetant les bases du programme de modernisation largement couronné de succès que le gouverneur Muhammad Ali et ses successeurs avaient mis en œuvre le long du Nil au 19^e siècle¹⁶. La campagne a également revêtu une grande importance scientifique, car la légion de savants et d'artistes emmenée par Napoléon a mené les premières recherches scientifiques systématiques en Égypte, attirant ainsi l'attention du public d'Europe occidentale sur le pays du Proche-Orient et suscitant l'intérêt pour toute la région¹⁷.

Après la campagne d'Égypte, le Levant reste une priorité pour les gouvernements français, surtout après qu'ils ont été évincés de leurs colonies lointaines, principalement par les Britanniques. Malgré une concurrence accrue, la France réussit à maintenir ses positions commerciales privilégiées dans les ports de la région et, dans les années 1780, l'Empire ottoman représentait 5 %

¹² MASSON 1896, 364 ; BRAUDEL 1982.

¹³ Au 16^e siècle, tous les sujets européens sont contraints de commercer sous le drapeau français. CLOAREC 2010, 3.

¹⁴ LAURENS 1997.

¹⁵ CHERFILS 1914, 27–29, 87–94.

¹⁶ GAZDIK 2017, 13–27.

¹⁷ PÉCSI 1995.

du total du commerce extérieur français. Plus tard, le volume du commerce français avec l'empire a été multiplié entre 1816 et 1856, et, au début des années 1860, 30 % des exportations ottomanes étaient destinées en France¹⁸. L'Empire ottoman ayant été un partenaire important de Paris au cours des siècles précédents, la survie et l'intégrité de l'État des sultans sont restées dans l'intérêt de la France jusqu'au déclenchement de la Première Guerre mondiale¹⁹. La preuve la plus évidente en est la guerre de Crimée, au cours de laquelle la France est intervenue avec la Grande-Bretagne contre la Russie aux côtés de l'Empire ottoman, permettant ainsi la survie de l'État du sultan. Il faut cependant noter qu'en contrepartie de son aide, Paris a encouragé la Sublime Porte à mettre en place des réformes de modernisation, qui ont donné des droits égaux aux communautés non musulmanes de l'empire dans le cadre du processus de réforme des *Tanzimat*. La défense de l'intégrité territoriale de l'État du sultan ne signifie pas pour autant que la France, comme ses autres rivaux, ne cherche pas à étendre son influence, voire à acquérir certaines zones et provinces périphériques de l'empire. C'est ce qui s'est passé en Algérie après 1830 et en Tunisie en 1881, le premier pays devenant les « trois départements d'outre-mer » et une colonie de peuplement de la France, la seconde son protectorat²⁰. En fait, un changement important par rapport au début de la période moderne est que le développement socio-économique rapide des puissances européennes a modifié l'équilibre des pouvoirs. La France a longtemps pu intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire ottoman et y faire valoir ses intérêts grâce aux capitulations, mais ces concessions volontairement accordées par la Sublime Porte se sont de plus en plus transformées en rapport de subordination au cours du 19^e siècle.

Au 19^e siècle, l'un des principaux piliers des intérêts de la France au Proche-Orient était le soutien et la protection des différentes églises chrétiennes orientales. J'ai mentionné que la France s'est posée en défenseur des églises chrétiennes du Proche-Orient depuis le 16^e siècle, ce qui lui a permis d'accroître son influence, une position qu'elle a cherché à maintenir jusqu'au 19^e siècle. En tant que mécène, Paris a favorisé la communauté maronite du Levant en particulier, et a également envoyé des ordres monastiques missionnaires dans la région. Si les différents ordres monastiques (franciscains, lazariques, jésuites, etc.) n'ont pas réussi à convertir la population musulmane, ils l'ont fait parmi les orthodoxes. Dans les décennies précédant la Première Guerre mondiale, la France a apporté un soutien financier substantiel à la construction et à la rénovation d'églises, de monastères et d'autres institutions religieuses chrétiennes en Syrie et en Égypte.

¹⁸ OWEN 1993, 86-87 ; FAROQHI - MCGOWAN - QUATAERT - PAMUK 1997, 833.

¹⁹ SPAGNOLO 1988.

²⁰ J. NAGY 2014.

De même, la présence culturelle française, notamment en Syrie, au Liban et en Égypte, a été d'une grande importance. Comme le note le célèbre historien turc Ortayli, « au milieu du 19^e siècle, en Syrie et au Liban, le français était devenu non seulement une langue comprise, mais aussi une langue parlée »²¹. Sur le rôle de ce bilinguisme au 20^e siècle, un auteur jésuite, Sélim Abou, écrit : « La fonction de ce bilinguisme est précisément de nourrir et d'entretenir le double lien culturel arabo-occidental que les Libanais reconnaissent unanimement et officiellement comme la base de l'État en tant qu'entité politique indépendante, l'expression de l'esprit objectif ou de la personnalité culturelle totale de la nation libanaise. Il s'ensuit que, quelle que soit la proportion numérique du monolinguisme arabe par rapport au bilinguisme arabo-français, ce dernier s'avère être la structure de base dans laquelle se situent tous les individus monolingues ou bilingues.²² » Les principaux instruments de cette influence culturelle sont les écoles créées par les différentes églises chrétiennes orientales soutenues par la France et les ordres religieux actifs dans la région.

L'un des épisodes les plus importants de la politique française au Proche-Orient au 19^e siècle, l'intervention militaire de Napoléon III au Liban en 1860, peut être considéré comme une conséquence du soutien persistant apporté aux églises chrétiennes en Orient et de la spectaculaire présence culturelle française²³. L'intervention a été considérée par certains comme une manifestation de l'expansion coloniale française vers l'est, mais par d'autres comme la première intervention humanitaire de l'histoire mondiale, le jugement sur ce qui s'est passé est donc controversé. Au cours de l'été 1860, de graves troubles confessionnels ont eu lieu sur les hauts plateaux libanais, au cours desquelles des hommes armés druzes ont massacré des milliers de civils chrétiens sans défense, sans que les autorités ottomanes ne fassent quoi que ce soit. La tuerie s'étend bientôt à Damas, où le quartier chrétien est gravement endommagé. Les capitales européennes ont vivement réagi et la France a rapidement proposé d'envoyer des troupes au Liban pour protéger les communautés chrétiennes. Ce n'est qu'après de longues négociations que les autres grandes puissances acceptent d'envoyer des forces d'intervention françaises, craignant que les Français ne restent au Proche-Orient, violant la souveraineté de l'Empire ottoman et gagnant une influence excessive dans la région. Les grandes puissances n'acceptent d'intervenir qu'à condition que les troupes françaises partent au bout de six mois. En août 1860, un contingent de 6 000 hommes débarque enfin à Beyrouth et commence à patrouiller dans les mon-

²¹ ORTAYLI 2004, 93, 174, 203.

²² ABOU 1962, 18.

²³ FERWAGNER 2013.

tagnes libanaises. La mission du contingent est de rassurer les chrétiens encore effrayés, d'aider à nettoyer les dégâts et d'aider les autorités ottomanes à punir les responsables des massacres. Les soldats français réussissent dans l'ensemble à s'acquitter de leur tâche, même s'il n'y a pas grand-chose à faire, les autorités ottomanes ayant déjà rétabli l'ordre avant leur arrivée²⁴. Après le départ des Français au printemps 1861, le Liban, sous la pression des grandes puissances, reçoit un « règlement organique » lui accordant une large autonomie sous la souveraineté du sultan et un gouverneur chrétien obligatoire avec l'accord des grandes puissances.

Cet épisode n'a pas provoqué de rupture dans les relations franco-turques, même dans le domaine militaire. La coopération militaire entre les Ottomans et les Français a été importante au cours de cette période. La réforme de l'armée ottomane, lancée au tournant des 18^e et 19^e siècles, a été soutenue par des centaines d'experts français. Au 18^e siècle, les Français ont surtout excellé dans les techniques de construction de forts et la modernisation de l'artillerie, et au 19^e siècle dans l'entraînement de l'infanterie.

Les intérêts économiques de la France constituent une part importante de sa présence au Proche-Orient qui sont devenus particulièrement visibles après la guerre de Crimée. Ces intérêts économiques sont importants car les intérêts financiers et économiques de l'Occident ont eu des conséquences politiques cruciales, puisqu'ils ont déterminé les plans de partage du Proche-Orient pendant la Première Guerre mondiale. L'Empire ottoman, contraint de se moderniser dans tous les domaines, a un besoin urgent de capitaux, qu'il peut obtenir principalement sous forme de prêts auprès des banques britanniques et françaises. Avant la Première Guerre mondiale, la France détenait 60 % du gâteau des prêts de l'État ottoman, ce qui en faisait le premier créancier de l'empire. En outre, l'éminent historien français Jacques Thobie a noté qu'entre 1881 et 1914, les flux de capitaux publics français vers l'Empire ottoman ont augmenté de 66 %, tandis que les investissements directs ont été multipliés par sept²⁵. Les investissements en capital ont été principalement consacrés au développement des infrastructures (ports, chemins de fer, routes, canaux, télégraphes), l'exemple le plus spectaculaire étant sans doute la construction du canal de Suez avec des capitaux français. Les entreprises françaises sont également à l'avant-garde de la construction des chemins de fer, avec les tronçons Beyrouth-Damas et Jaffa-Jérusalem. Le réseau ferroviaire qui se développe progressivement au Proche-Orient constitue la base des sphères d'influence

²⁴ Un rôle non négligeable dans ces événements a été joué par le Hongrois György Kmety (Ismail pacha), général de la guerre d'indépendance hongroise de 1848-1849, qui est arrivé dans l'Empire ottoman en tant qu'émigrant, a rejoint l'armée du sultan et a participé à la guerre de Crimée avant d'être envoyé au Liban par le gouvernement en 1860. Cf. FERWAGNER 2014.

²⁵ THOBIE 1985, 17; THOBIE 1977, 288-289.

politiques émergentes. La France, qui a beaucoup investi dans la construction de chemins de fer dans l'Empire ottoman, met la main sur la région syro-cilicienne, tandis que ses hommes d'affaires développent les ports de Beyrouth, Smyrne et Istanbul. Chacune des puissances occidentales a développé ses propres sphères d'intérêt, si bien qu'à l'été 1914, l'Empire ottoman et les territoires du Proche-Orient situés en dehors de celui-ci étaient divisés en sphères d'influence, ouvrant la voie à la partition qui s'en est suivie.

L'idée d'une éventuelle partition a également été évoquée par les hommes politiques français à la suite de l'escalade de la concurrence entre les grandes puissances au Proche-Orient. L'ambassadeur de Constantinople, Paul Cambon, écrivait en 1896 : « L'obligation de maintenir l'Empire ottoman ne signifie pas le respect ou la garantie de son intégrité. L'Empire ottoman peut être maintenu en perdant la Crète, la Macédoine, le Kurdistan, la Syrie, etc.²⁶ » Les Français se sont concentrés sur la Cilicie, et surtout sur la Syrie, où ils avaient d'importants intérêts financiers et ferroviaires, ainsi que des institutions éducatives et religieuses, pour lesquelles le ministère des Affaires étrangères a fait preuve d'un grand engagement²⁷.

4. La Première Guerre mondiale et les changements dans la politique française au Proche-Orient

Le déclenchement de la Grande Guerre a modifié l'attitude ambivalente de la France, qui avait soutenu l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman d'une part, et s'était préparé à sa partition potentielle d'autre part. Dans un premier temps, Paris a considéré le Proche-Orient comme un champ de bataille secondaire, car toute son attention et son énergie étaient logiquement concentrées sur le front occidental. Le gouvernement se méfie et s'oppose aux opérations de ses alliés hors d'Europe, estimant qu'elles détournent l'attention de la défaite de l'ennemi le plus dangereux, l'Allemagne, et ne font qu'accroître l'influence britannique et russe dans ces régions. Ce n'est qu'en 1915 que les Français ont compris qu'ils ne pouvaient pas rester en dehors des opérations au Levant et céder l'ensemble du Proche-Orient aux Britanniques²⁸.

L'impasse et la guerre de tranchées sur le front occidental permet de tourner quelque peu l'attention vers d'autres théâtres de guerre. Des impérialistes et des colonialistes déterminés envisagent une invasion française de la Syrie pour aider à vaincre l'Empire ottoman, qui se bat aux côtés de l'ennemi, et pour garantir les intérêts français dans la région. Dans la première phase du

²⁶ RIFFIER 2001.

²⁷ SHORROCK 1976.

²⁸ REDDY 2019.

conflit mondial, les dirigeants politiques français envisagent ainsi la possibilité d'une opération au Proche-Orient et la possibilité d'y révolter la population arabe antiturque, mais il apparaît rapidement qu'il y a une divergence d'opinion entre les ministères parisiens sur la politique à suivre : alors que l'armée était plus proactive, le ministère des affaires étrangères était plus passif.

Malgré tous les plans opérationnels et l'insistance du lobby colonial, les gouvernements français ont dû accepter le fait qu'en l'absence d'une force militaire adéquate, ils ne pouvaient garantir leurs intérêts au Proche-Orient qu'en concertation et en coordination avec leurs alliés. Cela conduit la France à envoyer des troupes dans la campagne de Gallipoli lancée au printemps 1915 et à entamer des négociations avec Londres et Saint-Pétersbourg sur la délimitation des sphères d'intérêt au Proche-Orient. Ces négociations longues et largement secrètes ont abouti à la conclusion du traité de Constantinople en mars 1915, du traité Sykes-Picot en mai 1916 et de l'accord de Saint-Jean-de-Maurienne en avril 1917. Avec ces traités, Paris a beaucoup gagné, non seulement en obtenant un contrôle direct ou indirect sur l'ensemble de la Syrie, mais aussi en obtenant un contrôle sur la Cilicie plus au nord. Les frontières de cette sphère s'étendent jusqu'à la Perse, et la France s'empare également des champs de pétrole autour de Mossoul, qui ne faisaient pas partie des revendications françaises à l'origine. La superficie totale couverte était de 200 000 km².

Il est bien connu que l'application des accords diplomatiques dépend en grande partie de la force militaire. En effet, malgré ses intérêts économiques et culturels considérables dans la région, la France n'a pas eu la force militaire, lors de la Première Guerre mondiale, de défendre les positions qu'elle avait négociées pendant la guerre. Au moment de la capitulation de l'Empire ottoman, à la fin du mois d'octobre 1918, la France dispose d'une présence militaire pitoyablement faible au Proche-Orient, comparée au million de soldats britanniques qui y sont stationnés. Il est clair que les vainqueurs priveront les Ottomans de leurs provinces arabes du Proche-Orient, et l'avenir des territoires qui s'y trouvent est en question. Par ailleurs, il est rapidement apparu que Londres, forte de sa position dominante, souhaitait renégocier les traités conclus pendant la guerre mondiale et s'assurer un rôle hégémonique. Lors de la Conférence de paix de Paris, les débats entre les participants sont très vifs et, en mai 1919, le Premier ministre français Clemenceau manque de rompre la coopération avec son homologue britannique Lloyd George. La situation est d'autant plus complexe qu'à l'été 1919, à l'initiative du président américain Wilson, une commission d'enquête se rend en Palestine et en Syrie et constate que les populations locales n'ont aucunement l'intention de passer sous domination française. À l'automne 1919, cependant, il était devenu évident que la Grande-Bretagne devrait réduire ses dépenses au Proche-Orient et, dans les régions qu'elle contrôlait (Égypte, Palestine, Irak), des rébellions

et des émeutes ont éclaté contre son autorité en 1919–1920. Dans ces conditions, Lloyd George n’a d’autre choix que de passer un accord avec Clemenceau et de renoncer à la Syrie. La décision finale sur le règlement de la région a été prise en avril 1920 lors de la conférence de San Remo, qui a officiellement placé les anciennes provinces ottomanes du Proche-Orient sous la juridiction de la Société des Nations. Le contrôle effectif du Liban et de la Syrie, de la Palestine, de la Transjordanie et de l’Irak est confié comme des « territoires sous mandat » à la France et à la Grande-Bretagne, conformément au traité Sykes-Picot.

La France n’a pas été accueillie à bras ouverts au Proche-Orient après la Première Guerre mondiale. Au Liban, à majorité chrétienne, l’arrivée des troupes françaises est plus ou moins bien accueillie (le premier contingent a déjà débarqué à Beyrouth en novembre 1918), mais en Syrie, où l’idée d’un nationalisme arabe est devenue dominante, l’accueil est résolument négatif. À la fin de la guerre, un gouvernement arabe est formé à Damas sous la direction de l’émir Feisal d’Arabie, qui était le chef de facto de la révolte arabe antiturque du côté britannique depuis 1916. Ce gouvernement voulait créer un État arabe unifié englobant tout le Proche-Orient et réunissant tous les Arabes (une vague promesse leur avait été faite par les Britanniques), et c’est la position que Feisal lui-même a représentée lors de la Conférence de paix de Paris. Le jeune leader arabe négocie à plusieurs reprises à Paris avec Clemenceau, mais le chef du gouvernement français reste inflexible et exige la reconnaissance de la souveraineté française. Lorsque Feisal est élu roi de Syrie et que le royaume de Syrie est proclamé à Damas en mars 1920, le gouvernement de Paris interprète cela comme une provocation. Un affrontement militaire ne pouvant être évité, les troupes françaises venues du Liban écrasent la petite et faible armée de Feisal à Maisaloun, près de Damas, en juillet 1920, et le roi et son gouvernement sont évincés. La France prend possession de ses territoires sous mandat sans controverse, détache et déclare le Liban indépendant, et crée quatre unités administratives distinctes en Syrie, ce qui facilite leur supervision.

Il y avait une autre région où les Français ont connu des difficultés extrêmes dans les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale : la Cilicie. Cette région stratégiquement importante, au climat extrême, ne formait pas de frontière nette entre l’Anatolie à majorité turque et la Syrie à majorité arabe. Dans le cadre de l’accord avec les Britanniques, les Français sont chargés de prendre le contrôle de la région après la capitulation ottomane et d’encadrer les troupes turques qui y sont stationnées. Les Français ont établi une administration compétente dans la région, ont surmonté les pénuries alimentaires

et ont pris des mesures énergiques pour restaurer la vie économique²⁹. Cependant, l'armée épuisée du général Dufieux, qui était commandée ici, représentait une force militaire pitoyablement faible. De plus, le mouvement nationaliste turc organisé en Anatolie, dirigé par Mustafa Kemal, s'est opposé aux Français et les ont forcés à des combats acharnés. Ce n'était pas une guerre régulière, il n'y avait pas de batailles, pas d'unités supérieures, seulement des pièges, des raids, des sièges, etc.³⁰ En janvier 1920, les Turcs encerclent les Français à Marach et, leur infligeant de lourdes pertes, les chassent de la ville. Dans les mois suivants, des incidents similaires se sont produits avec d'autres garnisons françaises isolées. Les Français, eux aussi bloqués en Syrie, étaient contraints de conclure un armistice avec les Turcs en mai 1920 et de se retirer de Cilicie.

5. Principales caractéristiques de la politique française au Proche-Orient dans l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale

Au Proche-Orient, après la Première Guerre mondiale, l'attention de la France s'est principalement portée sur les zones de son mandat. Elle doit faire face à deux défis principaux : le mouvement nationaliste arabe en Syrie et au Liban, qui s'oppose à son autorité, et les tentatives britanniques de gagner en influence. Comme nous l'avons vu, pour consolider son pouvoir, la France a utilisé une tactique de répression et de division : après l'éviction du gouvernement de Feisal en 1920, elle a supprimé les mouvements nationaux locaux et divisé la Syrie en unités administratives distinctes pour en faciliter la gestion. Cette politique se heurte en 1925 au puissant soulèvement des Druzes syriens, qui s'étend en peu de temps à l'ensemble de territoire sous mandat. Il faudra un an et demi, et le bombardement de Damas par le général Sarrail, pour que le corps expéditionnaire français, pourtant renforcé, vienne à bout des nationalistes soulevés³¹.

La répression a été remplacée par une politique de négociation. En 1926, le Liban se dote d'une constitution qui consigne par écrit le confessionnalisme politique qui prévaut encore aujourd'hui, c'est-à-dire la division du pouvoir entre les confessions religieuses. Les principes du partage du pouvoir sont établis sur la base des recensements effectués par les Français, qui favorisent les chrétiens. Le Liban n'a pas organisé de recensement depuis lors, car cela n'était pas dans l'intérêt des chrétiens. Le gouvernement du Front populaire,

²⁹ TACHJIAN 2004, 36-70.

³⁰ SARAL 2015.

³¹ FERWAGNER 2017.

arrivé au pouvoir en France en 1936, a négocié avec les forces politiques syriennes et libanaises et leur a promis l'indépendance, mais l'accord n'a pas été mis en œuvre. Cette situation a provoqué une déception et un mécontentement généraux au Proche-Orient.

La Seconde Guerre mondiale a porté le coup de grâce à la position de la France dans la région. Face à l'avancée des puissances de l'Axe en Afrique du Nord et dans le Caucase, les Britanniques décident de s'appropriier les régions clés du Proche-Orient. Ils considèrent comme particulièrement dangereux pour leurs intérêts le fait qu'en 1941, le gouvernement de Vichy ait permis aux Allemands de pénétrer dans la Syrie et le Liban et d'y établir des bases : Londres décide donc de les occuper, en juillet 1941. La campagne a également impliqué les forces de la France libre aux côtés des Britanniques, avec des conséquences tragiques pour les Français, puisqu'une guerre fratricide a éclaté entre les soldats français qui avaient obéi à Vichy et ceux qui s'étaient battus aux côtés des Alliés. Cet épisode a été évoqué plus tard par le général de Gaulle avec un goût amer dans ses mémoires de guerre.

Les Britanniques et les Français libres ayant écarté la menace de l'Axe au Proche-Orient, de Gaulle n'a d'autre choix que de proclamer l'indépendance des mandats français le 26 novembre par l'intermédiaire de son agent, le général Catroux. Bien que l'application de cette décision ait été reportée après la fin de la guerre, les parlements libanais et syrien ont aboli tous les privilèges français en 1943 et 1944 respectivement. Grâce au soutien britannique, les deux pays sont devenus membres fondateurs de la Ligue arabe en 1945, sans que la position de la France ne soit prise en compte. Le dernier soldat français quitte le Levant le 31 décembre 1946, marquant la fin d'un chapitre.

6. Le déclin de l'influence de la France au Moyen-Orient : la crise de Suez

Après avoir perdu ses mandats au Proche-Orient, la France espère maintenir sa position dans la région en soutenant l'État d'Israël nouvellement proclamé en 1948. Les relations avec l'État juif sont devenues de plus en plus étroites au cours de la Quatrième République, non seulement en termes de coopération économique et commerciale, mais aussi sur le plan militaire. Des experts français ont transmis des secrets nucléaires à leurs homologues israéliens et ont aidé Israël à mettre au point une bombe atomique.

Plusieurs facteurs ont facilité cette coopération étroite. Tout d'abord, les gouvernements français de l'après-guerre se sont sentis coupables de la participation active de Vichy à la déportation des Juifs français pendant l'occupation allemande (sentiment de culpabilité) et ont donc soutenu les efforts des

sionistes en guise de compensation. Deuxièmement, il existait une excellente relation entre les politiciens socialistes-sociaux-démocrates qui jouaient un rôle de premier plan dans la Quatrième République et l'élite politique sioniste de gauche qui contrôlait également Israël. Troisièmement, les problèmes de la France en Afrique du Nord, l'avancement du processus de décolonisation en Tunisie et au Maroc et notamment le déclenchement de la guerre d'Algérie en 1954 ont joué un rôle important. Étant donné que pour l'élite politique et militaire française, conserver l'Algérie passe avant tout, beaucoup pensent que le moyen le plus facile d'y parvenir est de porter un coup aux partisans arabes des rebelles algériens, en particulier à l'Égypte, qui est brûlée par la fièvre de l'arabisme. Les relations entre les pays arabes et Israël étant restées extrêmement tendues après la première guerre israélo-arabe (1948-1949), il était naturel que Paris s'oriente vers l'État juif.

C'est ainsi que la France a pris une position clairement anti-égyptienne et pro-israélienne lors de la crise de Suez à l'été 1956. La nationalisation du canal de Suez par le président Nasser était inacceptable pour Paris, non seulement parce que le canal avait été précédemment exploité par les Français et les Britanniques et que la France avait subi une perte financière, mais aussi parce qu'elle donnait un élan majeur à la cause du nationalisme arabe et encourageait les rebelles algériens. Ce qui s'est passé est bien connu : les Européens ont persuadé Israël de lancer une attaque militaire contre l'Égypte, dans laquelle ils sont ensuite intervenus du côté de l'agresseur sous le prétexte d'« assurer la liberté de navigation ». Alors que les Britanniques se seraient contentés de retrouver leurs positions en Égypte, les Français espéraient renverser purement et simplement le régime de Nasser, estimant que sans le soutien de l'Égypte, le soulèvement algérien s'effondrerait automatiquement.

Mais l'aventure a été un échec. Malgré la prise de points stratégiques dans la zone du canal, les superpuissances ont contraint les agresseurs à suspendre leurs opérations, puis à se retirer complètement. Les conséquences sont extrêmement graves : non seulement le prestige de la France au Proche-Orient s'effondre, mais les peuples et les gouvernements de la région lui deviennent carrément hostiles. Sans compter que l'intensité de la guerre d'Algérie aurait non seulement baissé, mais se serait intensifiée, plongeant tout le système politique de la Quatrième République dans une crise grave. La France et la Grande-Bretagne ont été remplacées au Proche-Orient par les États-Unis et, dans une moindre mesure, par l'Union soviétique, et Paris a été pratiquement évincé de la région.

7. Conclusion et aperçu

Il a fallu Charles de Gaulle pour que la France revienne au Proche-Orient. Le général, qui souhaite redonner à la France son statut de grande puissance, estime impensable et inacceptable que son pays ne soit pas présent et ne représente pas ses intérêts dans une région du monde, dont, bien sûr, le Proche-Orient. Pour ce faire, le Président de la République a radicalement changé le cours et l'orientation traditionnelle de la politique au Proche-Orient. Il s'est éloigné d'Israël et s'est rapproché des pays arabes, notamment lors de la troisième guerre israélo-arabe de 1967. Après avoir condamné l'occupation de territoires arabes et l'annexion de Jérusalem par l'État hébreu, il sanctionne ce dernier par un embargo sur les ventes d'armes aux « pays de la confrontation ». C'est de cette époque que date la phrase controversée évoquant « un peuple sûr de lui et dominateur ». Mais on oublie souvent la suite, étonnamment prophétique : Israël « organise, sur les territoires qu'il a pris, l'occupation qui ne peut aller sans oppression, répression, expulsion ; et il s'y manifeste contre lui une résistance qu'à son tour il qualifie de terrorisme »³².

Les successeurs de De Gaulle ont poursuivi cette politique équilibrée dans les années 1970 et 1980 : ils ont entretenu de bonnes relations avec Israël, tout en maintenant un commerce dynamique avec les pays arabes du Proche-Orient (transferts d'armes et de technologies). Paris a reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Elle a fourni des armes à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran, ce qui a conduit le Hezbollah pro-iranien à prendre des otages français au Liban. En 1991, elle a participé à la coalition de la guerre du Golfe dirigée par les États-Unis. La marginalisation de la France, et de l'Europe d'ailleurs, a été démontrée de la manière la plus éclatante par son absence presque totale du processus de paix israélo-palestinien. Ce que le général de Gaulle avait toujours voulu éviter est advenu : Washington demeure seul maître du jeu proche-oriental.

³² GRESH – VIDAL 2010, 245.

Bibliographie :

- ABOU, S. (1962) : *Le bilinguisme arabe-français au Liban. Essai d'anthropologie culturelle*. Paris.
- BRAUDEL, F. (1982) : *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, tome 2. Paris.
- CAIX, R. de (1931) : La Syrie, in Hanotaux, G. – Martineau, A. (dir.) : *Histoire des colonies françaises et de l'expansion de la France dans le monde*, tome III. Paris.
- CAPDEPUY, V. (2008) : *Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East. L'Espace géographique* 37, 2008/3, 225-238.
- CHERFILS, CH. (1914) : *Bonaparte et l'Islam d'après les documents français & arabes*. Paris.
- CLOAREC, V. (2010) : *La France et la question de Syrie (1914–1918)*. Paris.
- CROUZET, G. (2016) : Les Britanniques et l'invention du Moyen-Orient : essai sur des géographies plurielles. *Esprit* 424, 2016/5, 31-46.
- FAROQHI, S. – MCGOWAN, B. – QUATAERT, D. – PAMUK, Ş. (1997) : *An Economic and Social History of the Ottoman Empire*. II. Edited by Halil İnalcik with Donald Quataert. Cambridge.
- FERWAGNER, P. Á. (2013) : *A libanoni kerdés és a nagyhatalmak (1840–1861)* [La question libanaise et les grandes puissances]. Szeged.
- FERWAGNER, P. Á. (2014) : L'intervention et l'activité du général Kmety au Liban (1860-1861), in J. Nagy, L. (dir.) : *Mélanges Serpentinini. Études en hommage du Professeur Antoine Laurent Serpentinini*. Szeged. 105-117.
- FERWAGNER, P. Á. (2017) : A francia gyarmati uralom megrendülése a Közel-Keleten. Az 1925-1927-i szíriai felkelés [L'ébranlement du pouvoir colonial français au Proche-Orient. La révolte syrienne de 1925–1927], *Világtörténet* 2017/4, 545–573.
- GAZDIK, Gy. (2017) : *Fejezetek Egyiptom modern kori történetéből (1805–2013)* [Chapitres de l'histoire moderne de l'Égypte]. Budapest.
- GRESH, A. – VIDAL, D. (2010) : *Les 100 clés du Proche-Orient*. Paris.
- GUEYNARD, B. (2005) : *Near East ou Middle East : histoire d'une terminologie. Outre-Terre* 13, 2005/4, 17–20.
- HEYD, W. (1879) : *Geschichte des Levantehandels im Mittelalter*. Band I. Stuttgart.
- HOURANI, A. H. (1954) : *Syria and Lebanon. A Political Essay*. London.
- J. NAGY, L. (2014) : *A Magreb-országok története a 20. században* [Histoire des pays du Maghreb au 20^e siècle]. Szeged.
- KEREKES, D. (2007) : *Pierre de Girardin francia követ feljegyzései az Oszmán Birodalomról (1685–1689)* [Notes de l'ambassadeur Pierre de Girardin sur l'Empire ottoman]. Paris – Budapest – Szeged.

- KHOURY, G. D. (1993) : *La France et l'Orient arabe. Naissance du Liban moderne 1914–1920*. Paris.
- KOPPE, C. R. (1976) : Captain Mahan, General Gordon, and the Origins of the Term 'Middle East'. *Middle Eastern Studies* 12, 95–98.
- LAURENS, H. (1997) : *L'expédition d'Égypte, 1798–1801*. Paris.
- MASSON, P. (1896) : *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII^e siècle*. Paris.
- MURAD, N. (1844) : *Notice historique sur l'origine de la nation maronite et sur ses rapports avec la France, sur la nation druze et sur les diverses populations*. Paris.
- ORTAYLI, Í. (2004) : Az Oszmán Birodalom leghosszabb évszázada [Le plus long siècle de l'Empire ottoman]. Máriabesnyő – Gödöllő.
- OWEN, R. (1993) : *The Middle East in the World Economy 1800–1914*. London.
- PÉCSI, Á. (1995) : Egy «tudományos» hadjárat. Napóleon Egyiptomban [Une campagne militaire «scientifique». Napoléon en Égypte]. Budapest.
- PIRENNE, H. (1963) : *Histoire économique et sociale du Moyen Age*. Paris.
- RABBATH, E. (1973) : *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*. Beyrouth.
- REDDY, S. (2019) : Le front du Moyen-Orient. The Middle East in French Great War Strategy, 1914–18, in Johnson, R. – Kitchen, J. E. (dir.) : *The Great War in the Middle East: A Clash of Empires*. London – New York, 52–73.
- REY, F. (1899) : *La protection diplomatique et consulaire dans les Échelles du Levant et de Barbarie*. Paris.
- RIFFIER, J. (2001) : Les œuvres françaises en Syrie à la veille de la Première Guerre mondiale : compétition linguistiques et rivalités coloniales, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 27, 2001, 83–96.
- RISTELHUEBER, R. (1918) : *Traditions françaises au Liban*. Paris.
- RODOGNO, D. (2012) : *Against Massacre. Humanitarian Interventions in the Ottoman Empire 1815–1914*. Princeton.
- SARAL, E. (2015) : Territories in Anatolia under French Occupation and Turco-French Relations (1918–1923), in Bene, K. – Dávid, F. (dir.): *La France en guerre(s) et l'Europe médiane aux XIX^e et XX^e siècles. Actes du colloque international d'histoire de l'Université de Pécs – 17 avril 2014*. Pécs, 50–61.
- SHORROCK, W. I. (1976) : The Origin of the French Mandate in Syria and Lebanon: The Railroad Question, 1901–1914, *International Journal of Middle East Studies* 1976/2, 133–153.
- SPAGNOLO, J. P. (1988) : Franco-British Rivalry in the Middle East and its Operation in the Lebanese Problem, in Shehadi, N. – Mills, D. H. (eds.): *Lebanon. A History of Conflict and Consensus*. London. 101–110.
- TACHJIAN, V. (2004) : *La France en Cilicie et en Haute-Mésopotamie. Aux confins de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak (1919–1933)*. Paris.

-
- THOBIE J. (1977) : Placements et investissements français dans l'Empire ottoman, 1881–1914, in Lévy-Leboyer, M. (dir.) : *La position internationale de la France, aspects économiques et financiers, XIX^e-XX^e siècles*. Paris. 288–289.
- THOBIE, J. (1985) : *Ali et les 40 voleurs. Impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours*. Paris.
- VILA, H. (2024) : Quelle est la différence entre le Proche-Orient et le Moyen-Orient ? *20 Minutes*, le 11 décembre 2024. <https://www.20minutes.fr/politique/4128391-20241211-difference-entre-proche-orient-moyen-orient> (22/01/2025)